

AXENS AUDIT

17 A rue de la Presse
42000 SAINT-ETIENNE

S.A.S. au capital de 145 000 €
449 532 670 R.C.S. Saint-Etienne

ORFIS

Le Park View
79 boulevard de Stalingrad
69100 VILLEURBANNE

S.A.S. au capital de 942 300 €
957 509 045 R.C.S. Lyon

UPERGY

Siège social : 314 Allée des Noisetiers – Les Terrasses
des Bruyères – Bâtiment A 69760 LIMONEST

Société Anonyme au capital de 2 886 039.93 €
N° Siret : 409 101 706 00375

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

UPERGY

Comptes annuels

Exercice clos le

31 décembre 2025

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

A l'assemblée générale de la société UPERGY,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société UPERGY relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point exposé dans le paragraphe « 2.5 Règles et méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels relatif au changement de méthodes comptables résultant de la première application du règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 concernant la modernisation du plan comptable général.

UPERGY

Comptes Annuels

Exercice clos le

31 décembre 2025

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- Les titres de participation, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'inventaire selon les modalités décrites dans la note « D. Participations » du paragraphe « 2.5 Règles et méthodes comptables » de l'annexe. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs d'inventaire. Nous avons notamment été amenés à revoir et analyser les perspectives de rentabilité des filiales concernées et la réalisation des objectifs, et à contrôler la cohérence des hypothèses retenues avec les données prévisionnelles établies sous le contrôle de la direction générale.
- La note « B. Fonds de commerce » du paragraphe « 2.5 Règles et méthodes comptables » de l'annexe décrit les principes comptables applicables à la valorisation et à la dépréciation des fonds de commerce. Nos travaux ont consisté à contrôler le respect des principes comptables décrit pour la valorisation et la dépréciation des fonds de commerce. Nous avons notamment été amenés à revoir et analyser les perspectives de rentabilité des sociétés concernées et la réalisation des objectifs, et à contrôler la cohérence des hypothèses retenues avec les données prévisionnelles établies sous le contrôle de la direction générale.
- La note « E. Stocks » du paragraphe « 2.5 Règles et méthodes comptables » de l'annexe décrit les principes comptables applicables à la valorisation et à la dépréciation des stocks. Nos travaux ont consisté à contrôler le respect des principes comptables décrits pour la valorisation et la dépréciation des stocks. Nous avons vérifié par sondage le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

UPERGY

Comptes Annuels

Exercice clos le

31 décembre 2025

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

UPERGY

Comptes Annuels

Exercice clos le

31 décembre 2025

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

UPERGY

Comptes Annuels

Exercice clos le

31 décembre 2025

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Saint-Etienne et Villeurbanne, le 27 avril 2026

Pour AXENS AUDIT
Commissaire aux comptes

DocuSigned by:
Benoît PERIN
C2D11C5E0C06463...

Benoît PERIN
Commissaire aux comptes

Pour ORFIS
Commissaire aux comptes

Signé par :
Amaury VANOYE
C0B35FF19CD24AE...

Amaury VANOYE
Commissaire aux comptes

1 ETATS FINANCIERS ANNUELS 31/12/2025 :

1.1 Actif

Actif en EUR	31/12/2025			31/12/2024
	Brut	Amortissements, provisions	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles	4 770 707	2 141 804	2 628 903	2 898 604
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	295 513	207 784	87 729	89 733
Fonds commercial	2 386 191	307 031	2 079 160	2 349 350
Autres immobilisations incorporelles	2 089 003	1 626 989	462 013	459 521
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	2 675 537	2 262 810	412 727	559 657
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	339 002	262 075	76 927	89 933
Autres immobilisations corporelles	2 280 312	2 000 735	279 578	370 451
Immobilisations en cours	56 222		56 222	99 273
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières	6 270 389	2 213 756	4 056 633	3 940 635
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence				
Autres participations	4 922 125	1 886 085	3 036 040	3 036 040
Créances rattachées à des participations	407 700	356 036	51 664	51 663
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	940 564	28 365	968 929	852 932
Actif immobilisé	13 716 633	6 618 370	7 098 263	7 398 896
Stock et en-cours	9 067 395	1 727 094	7 340 301	7 936 754
Matières premières, approvisionnements	40 473		40 473	33 194
En cours de production				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	9 026 921	1 727 094	7 299 828	7 903 560
Avances et acomptes versés sur commandes	227 106		227 106	398 117
Créances	16 613 048	4 704 813	11 908 236	12 845 412
Clients et comptes rattachés	6 565 031	172 614	6 392 417	6 631 274
Charges constatées d'avances	285 950		285 950	273 646
Autres créances	9 762 067	4 532 199	5 229 868	5 940 492
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement	900 045		900 045	1 079 813
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme				
Jetons financiers détenus				
Disponibilités	900 045		900 045	1 079 813
Actif circulant	26 807 594	6 431 906	20 375 688	22 260 096
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif	216 714		216 714	148 560
Comptes de régularisation	216 714		216 714	422 206
Total Actif	40 740 941	13 050 277	27 690 664	29 807 552

1.2 Passif

Passif en Euros	31/12/2025	31/12/2024
Capital social ou individuel (Dont versé : 2 886 040)	2 886 040	2 886 040
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	6 896 160	6 896 160
Écarts de réévaluation		
Réserve légale	297 375	297 375
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	3 301 587	
<u>Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)</u>	(1 810 425)	3 301 587
Total situation nette	11 570 738	13 381 162
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Capitaux propres	11 570 738	13 381 162
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres fonds propres	0	0
Provisions pour risques	248 714	176 776
Provisions pour charges		
Provisions pour risques et charges	248 714	176 776
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 505 083	6 255 039
Emprunts et dettes financières divers	4 441 168	2 941 785
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	212 136	212 014
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 328 320	5 110 781
Dettes fiscales et sociales	599 386	994 365
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	784 405	714 731
Produits constatés d'avance	715	
Instruments financiers à terme		
Dettes	15 871 213	16 228 715
Écarts de conversion passif		20 899
Total Passif	27 690 664	29 807 552

1.3 Compte de résultat

En Eur	2025 - 12 mois	2024
	Total	12 mois
Ventes de marchandises	28 427 901	29 136 127
Production vendue :-biens		
Production vendue :- services	3 120 929	3 132 579
Chiffres d'affaires nets	31 548 830	32 268 706
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions	0	4 000
Reprises sur dépréciations et provisions	528 066	302 115
Produits de cessions d'immobilisation incorporelles et corporelles	108 032	
Autres produits	114 849	49 708
Produits d'exploitation	32 299 777	32 624 529
Charges externes	24 721 156	24 581 223
Achats de marchandises	17 264 819	17 372 400
Variation de stock (marchandises)	336 317	461 022
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)	858 945	398 816
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	(7 279)	182
Autres achats et charges externes	6 268 354	6 348 803
Impôts, taxes et versements assimilés	322 219	312 426
Salaires	4 689 523	4 819 430
Cotisations sociales	1 769 579	1 980 067
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	862 176	495 811
Sur immobilisations: dotations aux amortissements	220 801	282 154
Sur immobilisations: dotations aux dépréciations	45 734	
Sur actif circulant: dotations aux dépréciations	563 641	183 657
Dotations aux provisions	32 000	30 000
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	623 313	
Autres charges	154 663	28 423
Charges d'exploitation	33 142 630	32 217 380
Résultat d'exploitation	-842 853	407 150
Opération en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
Produits financiers	654 096	4 626 317
Produits financiers de participations	251 533	3 902 643
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	5 623	6 024
Reprises sur dépréciations et provisions	315 458	563 916
Différences positives de change	81 483	153 734
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Charges financières	1 563 430	1 670 830
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	728 714	1 106 093
Intérêts et charges assimilées	573 171	503 019
Différences négatives de change	261 545	61 719
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Résultat financier	(909 334)	2 955 487
Résultat courant avant Impôt	-1 752 187	3 362 637

1.4 Compte de résultat suite

En EUR	2025	2024
Produits exceptionnels	0	54 138
Charges exceptionnelles	0	115 188
Résultat exceptionnel	0	(61 050)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôt sur le résultat	58 238	
Total des produits	32 953 874	37 304 984
Total des Charges	34 764 298	34 003 397
Résultat net	(1 810 425)	3 301 587

2 PRINCIPES COMPTABLES ET NOTES ANNEXES

2.1 Annexes aux comptes sociaux

L'annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 27 690 664 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 31 548 830 Euros et dégageant une perte de 1 810 425 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

2.2 Faits marquants

- La Société a dû faire face aux conséquences des tensions internationales notamment sur le fret maritime. L'allongement significatif des délais d'acheminement ont entraîné sur certaines références des ruptures produits et un manque à gagner en termes de chiffre d'affaires sur le premier semestre,
- Le déploiement de la nouvelle infrastructure de la plateforme WEB n'a pas pu se poursuivre conformément au calendrier envisagé, une telle situation a occasionné une perte significative de chiffre d'affaires sur cette année,
- Un Directeur commercial France a pris ses fonctions au 2ème trimestre 2025 pour assurer la coordination des directeurs et amener l'impulsion dans les ventes,
- Le 1er septembre 2025, 6 magasins succursales (5 magasins parisiens et le magasin de Toulouse) ont été cédés à des collaborateurs UPERGY qui ont souhaité créer leur propre structure. Ces magasins sont dorénavant exploités sous la forme de « corner » aux couleurs de la marque 1001 PILES BATTERIES,
- La DSI a poursuivi son programme de déploiement de transformation de nos systèmes informatique par le biais de divers projets : migration vers Office 365, changement du logiciel anti spam, équipement d'ordinateurs portables pour tous les collaborateurs,
- Dans le cadre d'une réorganisation de la force commerciale sur ENIX ENERGIES, il a été mis fin aux contrats des agents commerciaux.
- Une charge financière a été passée pour 350.000€ dont la Direction n'a eu connaissance que tardivement. Des explications sur cette charge ont été demandées par la Direction, au Directeur Financier qui en est à l'origine. Celui-ci ne s'est pas présenté au Comité d'Audit qui s'est tenu le 26.03.2026 en vue de d'arrêter les comptes. Le Directeur Financier a été licencié en date du 29.12.2025 et son préavis s'est terminé le 27.03.2026.

2.3 Evénements post-clôture

Dans le prolongement de la cession des 6 magasins, le magasin de Lyon a été cédé le 1er janvier 2026 dans les mêmes conditions.

La société peut être confrontée, au cours de l'exercice, à des tensions significatives en matière d'approvisionnement, en lien avec les perturbations affectant le transport maritime dans le contexte de la crise au Moyen-Orient. Ces difficultés peuvent engendrer des retards de livraison, une moindre visibilité sur les délais et, dans certains cas, une hausse des coûts logistiques.

Par ailleurs, la société fait face à des difficultés de recrutement persistantes touchant plusieurs de ses services, ce qui est susceptible d'impacter temporairement son niveau d'activité et son efficacité opérationnelle.

La direction reste pleinement mobilisée afin de limiter les effets de ces contraintes, notamment par la diversification des sources d'approvisionnement et le renforcement des actions de recrutement.

2.4 Dividendes

En 2025, la société n'a pas versé de dividende, au titre de l'exercice 2024.

2.5 Règles et méthodes comptables

Les comptes sont établis en conformité avec les dispositions du code de commerce et le règlement ANC n°2014-03 modifié par le règlement ANC n°2022-06.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base ci-après :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changement de méthode comptable – première application du règlement ANC n°2022-06 :

À compter de l'exercice ouvert le 1er janvier 2025, la société a appliqué pour la première fois les dispositions du règlement ANC n° 2022-06 modifiant le Plan Comptable Général.

Conformément aux dispositions transitoires prévues par ce règlement, ce changement de méthode comptable a été appliqué de manière prospective. En conséquence, les opérations et événements intervenus à compter de la date de première application sont comptabilisés selon les nouvelles règles, sans retraitement des comptes des exercices antérieurs.

Les actifs et passifs comptabilisés antérieurement à la date de première application continuent d'être évalués et présentés selon les méthodes comptables précédemment appliquées.

L'application de ce règlement n'a pas conduit à une modification des capitaux propres d'ouverture de l'exercice.

Les principaux changements concernent :

- Nouvelle définition du résultat exceptionnel

À compter de l'exercice ouvert le 1er janvier 2025, la société applique les nouvelles dispositions du règlement ANC n° 2022-06 relatives à la définition et à la présentation du résultat exceptionnel.

Désormais, le résultat exceptionnel ne comprend que les produits et charges directement liés à un événement majeur et inhabituel, dont la survenance est exceptionnelle au regard de l'activité normale de l'entité. Les éléments ne répondant pas à cette définition sont enregistrés dans le résultat d'exploitation ou le résultat financier, selon leur nature.

- La suppression de la technique du transfert de charges

Conformément au règlement ANC n° 2022-06, la technique du transfert de charges a été supprimée.

En conséquence, les produits et charges sont désormais comptabilisés selon leur nature économique, sans compensation, et enregistrés dans les comptes de charges ou de produits

appropriés. Les remboursements, refacturations ou indemnités perçues sont présentés en produits, sans utilisation de comptes de transfert de charges.

Les informations présentées ci-après ont pour objet de permettre une meilleure compréhension des changements induits par l'application de ce nouveau règlement et de leurs impacts sur les principaux postes des comptes de l'exercice 2025.

Nature des impacts liés au changement de réglementation	Présentation selon le Règlement appliqué en 2025	Présentation selon les règles antérieures	Impact sur le résultat 2025 (€)
Produits de cession d'immobilisations	Résultat courant	Résultat exceptionnel	108 032
Valeur nette comptable des immobilisations cédées	Résultat courant	Résultat exceptionnel	(623 313)
Quote-part de subventions d'investissement virée au résultat	Résultat d'exploitation	Résultat exceptionnel	0
Remboursements de frais de personnel	Diminution des charges de personnel	Transferts de charges	38 449
Impact de reclassement ANC2022-06			-476 832

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

A. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire sur des périodes de 5 ans au vue de la durée réelle d'utilisation de ces actifs au sein de la société.

B. Fonds de commerce

Suite à la transposition de la directive 2013/34 UE, des modifications ont été apportées au règlement ANC N°2014-03, celles-ci portant sur:

- La définition du fonds commercial
- L'évaluation des actifs corporels, incorporels et du fonds commercial postérieurement à leur date d'entrée
- Le mali technique de fusion

Suite à l'application de ce nouveau règlement, la société a affecté l'intégralité des malis techniques présents à l'actif de son bilan, au sein du poste "fonds commercial" pour un montant de 132 K€.

La société considère que les fonds commerciaux qu'elle contrôle ont une durée d'utilisation qui n'est pas limitée dans le temps.

Conformément aux nouvelles dispositions réglementaires, depuis la clôture des comptes 2016, la société réalise un test de dépréciation pour s'assurer que la valeur recouvrable de ces fonds commerciaux est toujours supérieure à la valeur comptable de ceux-ci.

Dans le cas inverse, une dépréciation est comptabilisée dans le résultat de l'exercice.

C. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

D. Participations

La valeur brute des participations est constituée par le coût d'achat auquel se rajoute les frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Cette valeur d'inventaire est la valeur économique estimée par la direction de la société, qui tient notamment compte des capitaux propres mais aussi de la rentabilité et des perspectives d'avenir de la participation.

E. Stocks

Pour des raisons pratiques, les stocks sont évalués dans un premier temps au dernier de prix de revient. Une revalorisation au PMP est effectuée à la clôture.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Lorsque la valeur de réalisation est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation des stocks est constituée, égale à la différence entre la valeur de réalisation estimée et la valeur brute.

F. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsqu'un risque de non recouvrement existe.

G. Provisions réglementées

Néant.

H. Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Depuis le 1er janvier 2014, la comptabilisation des achats et des ventes réalisées en dollars s'effectue sur la base d'un cours budget pour toute l'année au lieu d'un taux modifié chaque mois, compte tenu de la mise en place de couverture de risque de change EURO/USD.

Depuis le 1er janvier 2017, la comptabilisation des achats et des ventes réalisées en livre sterling s'effectue sur la base d'un cours budget pour toute l'année au lieu d'un taux modifié chaque mois, compte tenu de la mise en place de couverture de risque de change EURO/GBP.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en «écart de conversion».

Les pertes latentes de change font l'objet d'une provision pour risques.

Vente à terme GBP/EUR :

En GBP	Montant à la souscription	Solde au 31/12/2025	Taux nominal
Convera 2025	4 640 000	4 640 000	0,8990
Total	4 640 000	0	

Vente à terme GBP/USD :

En USD	Montant à la souscription	Solde au 31/12/2025	Taux nominal
Convera 2025	3 800 000	3 800 000	1,26
Total	3 800 000	0	

I. Honoraires des commissaires aux comptes

Conformément à l'article R. 123-198-9 du Code du Commerce, cette information figurant dans l'annexe des comptes consolidés, elle n'est pas à fournir au niveau de l'annexe d'UPERGY SA.

J. Transactions avec les parties liées

Aucune transaction significative conclue à des conditions anormales de marché n'a été identifiée.

L. Actions propres

Depuis le 07 juin 2010, les titres de la Société ont rejoint le groupe de cotation E2 (société ayant fait une offre au public) d'Euronext Growth.

A la date du 31/12/2025, le nombre d'actions propres détenues s'élève à 257 021 actions pour un prix de revient total de 583 344 €.

Le tableau ci-dessous en fait la synthèse.

		31/12/2024	Mouvements 2025			31/12/2025
			Achats	Ventes	Moins-value	
Contrat de liquidité	Nombre de titres	16 526	2 339	-18 865	0	0
	Montant	61 186	4 520	-65 706	0	0
Contrat de rachat	Nombre de titres	238 156	18 865		0	257 021
	Montant	524 824	58 520		0	583 344
Total	Nombre de titres	254 682	21 204	-18 865	0	257 021
	Montant	586 010	63 040	-65 706	0	583 344

3 Informations relatives au bilan

3.1 Immobilisations

Valeurs brutes, en EUR	Durée d'utilisation	Mode amortissement	31/12/2024	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
Immobilisations incorporelles			5 151 242	99 273	479 807	4 770 707
Matériel et outillages	3 à 10 ans	Linéaire	333 720	5 282		339 002
Installations et agencements divers	3 à 10 ans	Linéaire	1 538 157	9 225		1 547 382
Matériels de transport	3 ans	Linéaire	63 284	23 000	58 324	27 960
Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 à 10 ans	Linéaire	684 096	29 829	8 955	704 971
Immobilisations en cours			99 273	56 222	99 273	56 222
Immobilisations corporelles			2 718 530	123 558	166 552	2 675 536
Titres de participations et créances rattachées			5 329 824			5 329 824
Dépôts et cautionnements			446 046	5 480	94 306	357 220
Autres immobilisations financières			586 011		2 667	583 344
Immobilisations financières			6 361 881	5 480	96 973	6 270 388
TOTAL GENERAL			14 231 653	228 311	743 332	13 716 632

3.2 Amortissements

Amortissements en EUR			31/12/2024	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
Immobilisations incorporelles			1 735 988	98 785	-	1 834 773
Matériel et outillages			243 787	18 288		262 075
Installations et agencements divers			1 297 328	40 127		1 337 455
Matériels de transport			15 538	19 399	15 268	19 669
Matériel de bureau et informatique, mobilier			602 221	44 201	2 811	643 610
Immobilisations corporelles			2 158 874	122 016	18 080	2 262 810
TOTAL GENERAL			3 894 862	220 801	18 080	4 097 583

3.3 Stock et dépréciation de stock

En EUR	31/12/2025	31/12/2024
Stocks et en-cours		
Poste (a)		
<i>Matières premières et autres approvisionnements</i>	40 473	33 194
<i>Encours de production</i>		
<i>Produits finis</i>		
<i>Marchandises</i>	9 026 921	9 363 238
Total	9 067 395	9 396 433

En EUR	31/12/2025	31/12/2024
Dépréciations des stocks et en-cours		
Poste (a)		
<i>Matières premières et autres approvisionnements</i>		
<i>Encours de production</i>		
<i>Produits finis</i>		
<i>Marchandises</i>	1 727 094	1 459 679
Total	1 727 094	1 459 679

3.4 Provisions

Provisions, en EUR	31/12/2024	Augmentations	Diminutions		31/12/2025
			Montant utilisé	Montant non utilisé	
Provisions pour litiges	30 000	32 000	30 000		32 000
Provisions pour pertes de change	146 776	216 714	146 776		216 714
Provisions pour risques et charges	176 776	248 714	176 776		248 714
Immobilisations incorporelles	516 649	45 734	255 352		307 031
Titres de participations et créances rattachées	1 886 085				1 886 085
Autres immobilisations financières	535 161		207 490		327 671
Stocks	1 459 679	466 677	199 263		1 727 094
Clients	80 293	96 964	4 644		172 613
Autres	4 020 199	512 000			4 532 199
Provisions pour dépréciations	8 498 066	1 121 375	666 749		8 952 693
TOTAL PROVISIONS	8 674 843	1 370 089	843 525		9 201 407

3.5 Etat des créances et des dettes à la clôture de l'exercice

Créances, en EUR	31/12/2025	À 1 an au plus	À plus d'1 an	31/12/2024
Créances rattachées à des participations	407 700		407 700	407 700
Autres immobilisations financières	940 564		940 563	1 032 057
Actif immobilisé	1 348 264		1 348 262	1 439 757
Clients douteux ou litigieux	352 708	352 708		132 771
Autres créances clients	6 212 323	6 212 323		6 578 797
Personnel et comptes rattachés	19 367	19 367		4 430
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				187
Impôts sur les bénéfices	38 653	38 653		96 891
Taxe sur la valeur ajoutée	286 466	286 466		265 538
Autres impôts, taxes et versements assimilés				
Divers	2 343	2 343		25 006
Groupe et associés	9 104 272	9 104 272		9 025 360
Débiteurs divers	310 965	310 965		543 278
Actif circulant	16 327 098	16 327 098	0	16 672 258
Charges constatées d'avance	285 950	285 950	0	273 646
TOTAL	17 961 312	16 613 048	1 348 262	18 385 661

Dettes, en EUR	31/12/2025	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans	31/12/2024
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)					
- à un an maximum	3 685 594	3 685 594			4 102 641
- à + de un an	819 489	769 301	50 188		2 152 398
Emprunts et dettes financières divers	1 695 597	1 695 597			1 096 428
Fournisseurs et comptes rattachés	5 328 320	5 328 320			5 110 781
Personnel et comptes rattachés	33 968	33 968			365 317
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	301 446	301 446			286 141
Impôts sur les bénéfices					
Taxe sur la valeur ajoutée	239 473	239 473			273 107
Autres impôts, taxes et assimilés	24 499	24 499			69 800
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Groupe et associés	2 745 571	2 745 571			1 845 357
Autres dettes	784 405	784 405			714 731
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	715	715			
TOTAL DETTES	15 659 076	15 608 889	50 188		16 016 701

Précision sur les dettes

Dettes garanties par des suretés réelles	Montant à la clôture de l'exercice	Montant Garanti
Gage sur stock Banque populaire	1 000 000	1 000 000
Gage sur stock Crédit Agricole	600 000	600 000

Emprunts	Montant souscrit en-cours de l'exerci	Montant remboursé
CAISSE EPARGNE 1,4M€		200 750
SG PGE 2M€		502 896
BRA PGE 1M€		251 424
CAISSE EPARGNE PGE 1M€		252 452
HSBC PGE 500K€		125 387
CREDIT AGRICOLE	600 000	
Total	600 000	1 332 909

3.6 Fonds commercial

Fonds commercial, en EUR	31/12/2024	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
Droit au bail	300 189		224 455	75 734
Fonds acquis	516 649		255 352	261 297
Fonds résultant d'une réévaluation libre	2 049 160			2 049 160
Total	2 865 999			2 386 191

3.7 Produits à recevoir

Produits à recevoir, en EUR	31/12/2025	31/12/2024
Créances clients et comptes rattachés	1 257 645	1 817 315
Fournisseurs	282 764	394 346
Fiscal	0	25 006
Autres	9 000	10 000
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR	1 549 408	2 246 667

3.8 Charges à payer

Charges à payer, en EUR	31/12/2025	31/12/2024
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	75 383	95 714
Emprunts et dettes financières divers	22 971	18 994
Dettes financières	98 354	114 708
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 494 044	3 350 466
Dettes fiscales et sociales	85 358	117 724
Clients	720 999	615 155
Dettes d'exploitation	4 300 400	4 083 345
Autres dettes	13 196	5 000
TOTAL CHARGES A PAYER	4 411 950	4 203 053

3.9 Composition du capital social

	31/12/2024	Augmentation	Diminution	31/12/2025
Nombre de titres	4 731 213			4 731 213
Valeur nominale	0,61			0,61

3.10 Tableau des variations des capitaux propres

En EUR	31/12/2024	Affectation de résultat	Autres mouvements	Résultat N	31/12/2025
Capital social	2 886 040				2 886 040
Prime d'émission, de fusion	6 896 160				6 896 160
Réserve légale	297 375				297 375
Autres réserves	0				0
Report à nouveau	0	3 301 587			3 301 587
Résultat de l'exercice	3 301 587	-3 301 587		-1 810 425	-1 810 425
Total capitaux propres	13 381 163	0	0	-1 810 425	11 570 738

4 Informations relatives au compte de résultat

4.1 Ventilation du chiffre d'affaires

En EUR	31/12/2025	%	31/12/2024	%
France	26 820 455	85,0%	27 009 064	83,7%
<i>dont ventes de marchandises</i>	25 939 426	82,2%	26 467 147	82,0%
<i>dont prestations de services</i>	881 028	2,8%	541 917	1,7%
Export et intracommunautaire	4 728 375	15,0%	5 259 642	16,3%
<i>dont ventes de marchandises</i>	2 488 475	7,9%	2 668 980	8,3%
<i>dont prestations de services</i>	2 239 900	7,1%	2 590 662	8,0%
Chiffre d'affaires total	31 548 830	100,0%	32 268 706	100,0%

4.2 Charges et produits financiers

En EUR	31/12/2025	31/12/2024
Intérêts comptes courants	251 533	358 220
Dividendes		3 544 423
Autres intérêts	5 623	6 024
Reprises provision sur titres	315 458	563 916
Reprises provision sur Comptes courants		
Reprise provision sur écart de change latent créances et dettes		
Différences positives de changes	81 483	153 734
Total des produits financiers	654 096	4 626 318
Dot. provisions pour risques dont écart de conversion sur comptes courants	216 714	146 775
Dot. aux provisions titres auto-detenuës		140 316
Dot. aux provisions des comptes courants	512 000	819 000
Intérêts comptes courants	327 609	503 019
Différences négatives de changes	261 545	61 720
Autres	245 562	
Total des charges financières	1 563 430	1 670 830
Résultat financier	-909 334	2 955 488

4.3 Charges et produits exceptionnels

En EUR	31/12/2025	31/12/2024
Produits exceptionnels sur opération de gestion		5 805
Produits de cession d'immobilisations		46 333
Produits sur cessions d'actions propres		
Autres		2 000
Total des produits exceptionnels	0	54 138
Charges exceptionnelles sur opération de gestion		98 368
Pénalités et amendes		16 820
Dons		
Valeur nette comptable des immobilisations		
Charges sur cessions d'actions propres		
Dépréciation sur immobilisations incorporelles		
Total des charges exceptionnelles	0	115 188
Résultat exceptionnel	0	-61 050

5 [Autres informations](#)

5.1 Accroissement et allègement de la dette future d'impôt

En EUR	31/12/2025
Ecart de conversion Actif	216 714
Accroissement de la dette future d'impôt	216 714
C3S et effort de construction	35 195
Provision pour risque financiers	216 714
Ecart de conversion Passif	0
Deficits reportables	3 779 451
Allègement de la dette future d'impôt	4 031 361
Impact accroissement et allègement dette future	-3 814 647
Dettes future d'impôt	-953 662

5.2 Engagements financiers et hors bilan

En EUR	31/12/2025
Engagements donnés	
Indemnité retraite	119 004
Gage sur stock	1 600 000
Engagements reçus	
Néant	

Commentaires :

Le montant des engagements de retraite a été valorisé sur la base des indemnités de départ en retraite prévues par la Convention Collective des Commerces de Gros, en tenant compte de la probabilité de vie du personnel jusqu'à l'âge de la retraite.

Ces droits ont été évalués à partir du salaire, de l'âge et de l'ancienneté de chaque salarié et en prenant en considération les coefficients de rotation par tranche d'âge de l'ensemble du personnel.

Depuis 2017, un taux de rotation du personnel nul a été retenu pour la tranche 64 à 67 ans et la table de mortalité INSEE a été mise à jour (INSEE 12-14 au lieu de INSEE 09-11).

Depuis 2018, le calcul du taux rotation du personnel a été revu afin de tenir compte dans les départs uniquement des démissions et non plus d'autres types de sorties (ruptures conventionnelles, licenciements,...).

Les hypothèses retenues sont les suivantes :

- taux d'actualisation : 3,80 %

- âge conventionnel de départ: 67 ans, droits acquis:

- cadres :
 - 2/20 de mois par année de présence de 2 à 9 ans inclus de présence
 - 3/20 de mois par année de présence de 10 à 19 ans inclus de présence
 - 4/20 de mois par année de présence à partir de 20 ans de présence sans pouvoir dépasser 6 mois.

- non cadres : - 1/10 de mois par année de présence sans pouvoir dépasser un maximum de 3 mois, pour les salariés ayant 2 ans et plus de présence.

- taux d'augmentation des salaires cadres et non cadres : 1,00 %

Taux de rotation du personnel (moyenne sur 4 ans)	Cadres	Non cadres
18 à 30 ans	0,00%	19,25%
31 à 40 ans	15,55%	17,48%
41 à 50 ans	8,73%	13,39%
51 à 63 ans	4,94%	4,76%
64 à 67 ans	0,00%	0,00%

5.3 Effectif moyen

En nombre de salariés	31/12/2025	31/12/2024
Employés	36	46
Techniciens / AM	40	41
Cadres	29	32
Total	105	119

5.4 Rémunération des dirigeants

En EUR	Montants
Membres de l'organe d'administration	20 700
Membres des organes de direction	227 115
Total	247 815

5.5 Liste des filiales et des participations

En EUR	Capital	Réserves et report à nouveau	% détention	Valeur comptable des titres		Avances consenties	CA HT 2025	Résultat 2025	Dividendes encaissés au cours de l'exercice
				Brute	Nette				
UPERGY LIMITED (GB)	148 434	4 869 907	100%	3 019 189	3 019 189	2 921 839	14 144 577	130 145	
UPERGY IBERIA SL (ES)	850 000	(3 249 451)	100%	850 000	0	2 803 931	2 499 344	(192 706)	
VDI ITALIA SARL (IT)	144 033	(31 259)	100%	473 056	0	0	8 800	(500)	
UPERGY GmbH (DE)	25 000	(2 486 235)	100%	25 000	0	2 544 374	205 715	(97 126)	
UPERGY LIMITED (HK)	16 663	407 892	100%	2 052	2 052	0	147 334	29 973	
UPERGY SARL (TN)	5 160	600 223	100%	7 299	7 299	0	658 255	37 068	
SI UPERGY SARL (TN)	276 077	(281 700)	100%	276 078	0	250 669	0	(3 950)	
ENERSTONE SAS (FR) (1)	180 000		20%	255 941	0		NC	NC	